

Commune de Cottens

Informations communales

n° 2 – décembre 2017

Budgets 2018

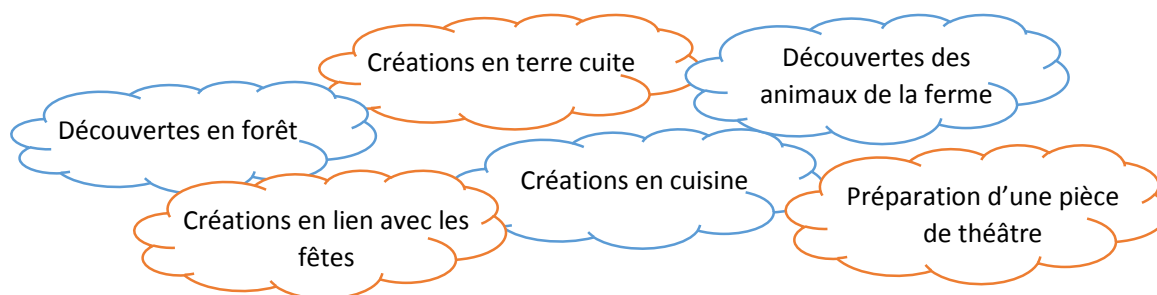




vous propose à Cottens

des ateliers "Découverte, Art et Nature" pour les enfants

- les jeudis de 16h à 18h - Ateliers "DAN" pour les enfants de la 1H à la 4H
- les mercredis de 13h30 à 16h - Ateliers "Art Bricole" pour les enfants de la 1H à la 8H



Inscription et programme détaillé sur www.arbre-en-ciel.ch

Danielle Dousse Perroud, Marie-Josée Dousse et Florence Gobet, enseignantes
Contact : danielle@arbre-en-ciel.ch



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

Information importante

**Le bureau communal
sera fermé du jeudi
21 décembre 2017 à 18 h
au lundi 8 janvier 2018
à 17 h.**

Le mot du syndic

Chères Cottensoises et Chers Cottensois

Dans un village, s'il est un lieu qui contribue à préserver le tissu social d'une communauté et de fédérer toutes les classes de la population: c'est bien le bistrot !

Lieu de passage où l'on refait le monde en buvant un coup ou en mangeant un morceau, lieu d'échanges où l'on discute de sport, de politique, de la vie entre amis ou avec de parfaits inconnus, lieu de rencontres où s'ébauchent projets de tout ordre, haie de tranquillité, sas de décompression entre vie professionnelle et foyer: le bistrot est tout cela à la fois.

Autrefois, notre village avait la chance d'en compter deux mais hélas, les temps ont bien changé. A la disparition du café du Bœuf dans les années 1920, le café de la Gare construit en 1907 demeura le seul établissement public de la commune. Au fil des années, il devint un lieu incontournable pour les villageois. Sa réputation dépassa rapidement les frontières communales et devint rapidement un haut lieu de rencontres de toute une région.

Chacun a encore en mémoire les innombrables nocées, débats de bonne ou aussi de mauvaise foi, qui rendaient ce lieu si prisé. La légende raconte même qu'à une certaine époque, le café de la Gare était devenu la sous-préfecture du district puisque le préfet d'alors y tenait très régulièrement séance !

Ces jours heureux prirent malheureusement fin au début des années 2000 lorsque la bâtisse afficha de gros problèmes de santé. Il devenait urgent d'entreprendre d'importants travaux de rénovation.

Diverses solutions furent envisagées mais finalement, l'assemblée communale eu le mot de la fin et décida de le vendre. Le sujet était très sensible et ce verdict ne fit bien évidemment pas l'unanimité mais la décision avait été prise de manière démocratique.

Douze ans plus tard, le bâtiment a été restauré mais le rez-de-chaussée reste désespérément vide. Aujourd'hui, les habitudes et les modes de consommation ont profondément changé. L'espoir de trouver un tenancier s'est évanoui et le propriétaire souhaite racheter les servitudes afin de pouvoir affecter cette surface à d'autres fins.

Hellas, Hellas, 3 fois Hellas, comme on dit dans les tavernes grecques, cette histoire n'a pas l'épilogue qu'elle méritait. Force est de constater que la disparition d'un bistrot est un appauvrissement pour la vie sociale d'une communauté et que l'unité du village peut en souffrir.

Heureusement, la réalisation de nouveaux projets (complexe commercial, cabinet médical) sont venus compenser cette perte; ainsi notre village a la chance de bénéficier de commodités de premier plan.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et une année 2018 débordante de vitalité et de joie !

Nicolas Chardonnens, Syndic

Infos pratiques

Cartes journalières CFF

Nous rappelons que la commune de Cottens tient à disposition:

deux cartes journalières «Flexicard» 2^e classe

qui peuvent être utilisées sans limite pour le prix de Fr. 38.- par jour et par carte pour la population de Cottens.

Les enfants de 6 à 16 ans, pour autant qu'ils soient accompagnés de l'un ou l'autre des parents, voyagent gratuitement. Une légitimation de famille (disponible auprès des CFF) doit simplement être présentée au contrôle. Les personnes désireuses de voyager en première classe peuvent obtenir au guichet de la gare un sur-classement général.

Les déplacements sur le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation et des entreprises de tram et de bus sont compris dans l'abonnement.

Pour disposer de ces cartes journalières, il vous suffit de les réserver par téléphone à l'administration communale (026 477 93 00) ou par courriel (admin@cottens-fr.ch). Les cartes devront être retirées et payées deux jours ouvrables suivant leur réservation. Ces abonnements ne seront ni repris ni remboursés.

Nous souhaitons que vous profitiez au maximum de ces cartes pour vos voyages ou excursions dans toute la Suisse.



Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis nous vous offrons un hébergement de proximité

Aquabike - Aquagym

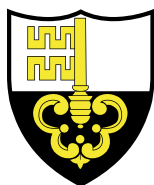
Chez AquaSoins

bassin avec nage à contre-courant, buses, eau à 31 °



Route de Chérens 2
1742 Autigny
026 477 07 26
079 308 27 29
www.auz-4-elements.ch
accueil@auz-4-elements.ch

Tractanta



Commune de Cottens

www.cottens-fr.ch

Assemblée communale du 12 décembre 2017 à 20h., à la salle paroissiale

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 2 mai 2017** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales)
2. **Budgets 2018**
 - 2.1. **Budget communal de fonctionnement**
Rapport de la Commission financière
Vote final du budget communal de fonctionnement
 - 2.2. **Budget communal des investissements**
 - 2.2.1. **Assainissement et agrandissement de la maison communale** Fr. 980'000.—
Rapport de la Commission financière
Vote
 - 2.2.2. **Carrefour des routes de Fribourg, du Centre et d'Autigny** Fr. 890'000.—
Rapport de la Commission financière
Vote
 - 2.2.3. **Nouveau système d'automation de la station du Pontet** Fr. 53'000.—
Rapport de la Commission financière
Vote
 - 2.2.4. **Aménagement d'un mini skate-park et workout** Fr. 35'000.—
Rapport de la Commission financière
Vote

Vote final du budget communal des investissements
3. **Demande de délégation de compétence du Conseil communal pour la radiation des servitudes inscrites sur l'article 383 (ancien café de la Gare)**
4. **Approbation des modifications des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français**
5. **Divers**

Le Conseil communal

infos utiles

Administration communale

Secrétariat communal,
caisse communale
et agence AVS
Fax

026 477 93 00
026 477 93 01

E-mail admin@cottens-fr.ch

Site www.cottens-fr.ch

Edilité 026 477 93 03

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale,
Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55

Bibliothèque Régionale
d'Avry (BRA) 026 470 21 42

Ludothèque
des Schtroumpf 079 488 10 76

Service des repas
à domicile 026 477 93 00

Service social
de Sarine Ouest 026 477 16 88

Accueil extrascolaire
Cottens (AES) 077 447 58 88

FEU 118

Ambulance 144

Heures d'ouverture

Lundi de 17 h. à 19 h.

Mardi de 9 h. 30 à 11 h. 30

Mercredi de 9 h. 30 à 11 h. 30

Jeudi de 14 h. à 18 h.

En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre rendez-vous au 026 477 93 00.

Arrivée dans la commune - dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- de mariage
- de divorce
- de décès du conjoint
- à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'administration communale

Développement des objets du tractanda

2. Budgets 2018

2.1. Budget de fonctionnement

Le Conseil communal a estimé au mieux les recettes et les dépenses de notre commune et nous avons pour objectif de vous présenter un budget équilibré.

Le conseil prévoit, en raison de charges de travail supplémentaires, d'augmenter le taux d'occupation à l'administration communale ainsi que de faire appel à un soutien annuel pour les tâches de l'édilité.

Depuis le 1^{er} août 2017, la commune a repris dans sa comptabilité les activités et loisirs de l'école de la Clé. Cette reprise n'a aucune incidence sur les résultats des comptes ou des budgets.

Afin d'éviter des inondations au sous-sol de l'ancienne école, un assainissement est nécessaire, celui-ci a été estimé à Fr. 20'000.--.

Certaines charges liées, sur lesquelles la commune n'a aucune influence, ont augmenté de façon importante, comme la participation aux indemnités d'exploitation octroyées par le canton au titre de trafic régional à raison de plus de 30%. Les chapitres «approvisionnement en eau», «protection des eaux» et «ordures ménagères» présentent un taux de couverture proche des 100%.

Le plan d'aménagement local (PAL) a été partiellement approuvé le 8 novembre 2017 par la DAEC. Des modifications et compléments devront encore y être apportés, raison pour laquelle le conseil a augmenté au fonctionnement les honoraires des urbanistes de Fr. 15'000.--.

Finances et impôt: nous avons suivi les recommandations du Service cantonal des contributions.

Conclusion: Le budget de fonctionnement que vous propose le Conseil communal pour 2018 boucle avec un excédent de recettes de Fr. 52'283.35.

2.2. Budget des investissements

2.2.1. Assainissement et agrandissement du bâtiment administratif de 1741 Cottens

Les citoyennes et les citoyens qui ont participé à l'Assemblée communale du 2 mai 2017 ont accepté un crédit d'étude de Fr. 20'000.-- pour l'élaboration d'un projet pour l'assainissement et l'agrandissement du bâtiment administratif de notre commune.

Suite à diverses demandes d'offres, cette étude a été adjugée au Bureau BP Architectes. Le projet présenté par BP Architectes au Conseil communal remplit les critères suivants :

1. Remplacement du système de chauffage actuel, qui est en fin de vie et qui doit être remplacé, par un système fonctionnant avec de l'énergie renouvelable (bois ou pompe à chaleur).

Les services de l'énergie (SDE) et de l'environnement (SEn) demandent et exigent respectivement que le chauffage et l'isolation thermique des bâtiments soient mis aux normes environnementales en vigueur et ce, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2018.

2. Isolation complète des façades et de la toiture du bâtiment actuel.

3. Transformation des bureaux et de la salle de conférences afin de s'adapter aux besoins actuels. Agrandissement et création d'un bureau supplémentaire. Entre autre, pour la formation de futurs apprentis.

4. Créer 50 places d'abri de protection civile. A ce sujet, il faut remarquer que notre honorable commune a un retard de plus de 300 places d'abri PC. Si ces derniers ne sont pas construits jusqu'en 2021, le montant de Fr. 460'000.-- devra être remboursé pour les places d'abri PC manquantes aux organes de l'Etat.

5. En cas de nécessité, le projet d'agrandissement prévoit la transformation possible des nouveaux bureaux en appartements.

6. En cas d'agrandissement, les archives communales seront centralisées dans ledit bâtiment et ne seraient plus disséminées dans divers locaux décentralisés.

Le crédit nécessaire pour l'exécution de ces travaux a été chiffré par le bureau d'architectes à Fr. 980'000.-- (schémas annexés) (voir devis estimatif ci-dessous).

Les réserves constituées pour cet assainissement sont à ce jour de Fr. 505'000.--. En cas de réalisation de ces travaux, il sera possible d'obtenir des subventions pour les économies d'énergie de l'ordre de Fr. 40'000.--.

En cas de refus par l'assemblée communale d'agrandir ce bâtiment administratif, une somme minimale de Fr. 450'000.-- devra être investie pour isoler les façades, le toit et mettre le système de chauffage actuel aux normes exigées pour les bâtiments publics. Le délai imposé par le SEn et le SDE après prolongation est arrêté au 31.12.2018. Une modification et un agrandissement échelonnés dans le temps et en deux étapes coûteraient Fr. 150'000.-- de plus, soit Fr. 1'130'000.-- et non plus Fr. 980'000.--.

Devis estimatif

1) Travaux Préparatoire CFC 1	Fr. 20'000.--
2) CFC 20 excavation	Fr. 23'000.--
3) CFC 21 gros œuvre 1	Fr. 205'000.--
4) CFC 22 gros œuvre 2	Fr. 220'000.--
5) CFC 23 installations électriques	Fr. 45'000.--
6) CFC 24 installations de chauffage	Fr. 89'000.--
7) CFC 25 installations sanitaires	Fr. 26'700.--
8) 258 agencement de cuisine	Fr. 8'000.--
9) CFC 27 aménagements intérieurs 1	Fr. 91'800.--
10) CFC 28 aménagements intérieurs 2	Fr. 75'000.--
11) CFC 29 honoraires	Fr. 134'500.--
12) CFC 4 aménagements extérieurs	Fr. 22'000.--
13) CFC 5 frais secondaires (partiels)	Fr. 20'000.--
Total général	Fr. 980'000.--



2.2.2. Carrefour route de Fribourg, du Centre, d'Autigny

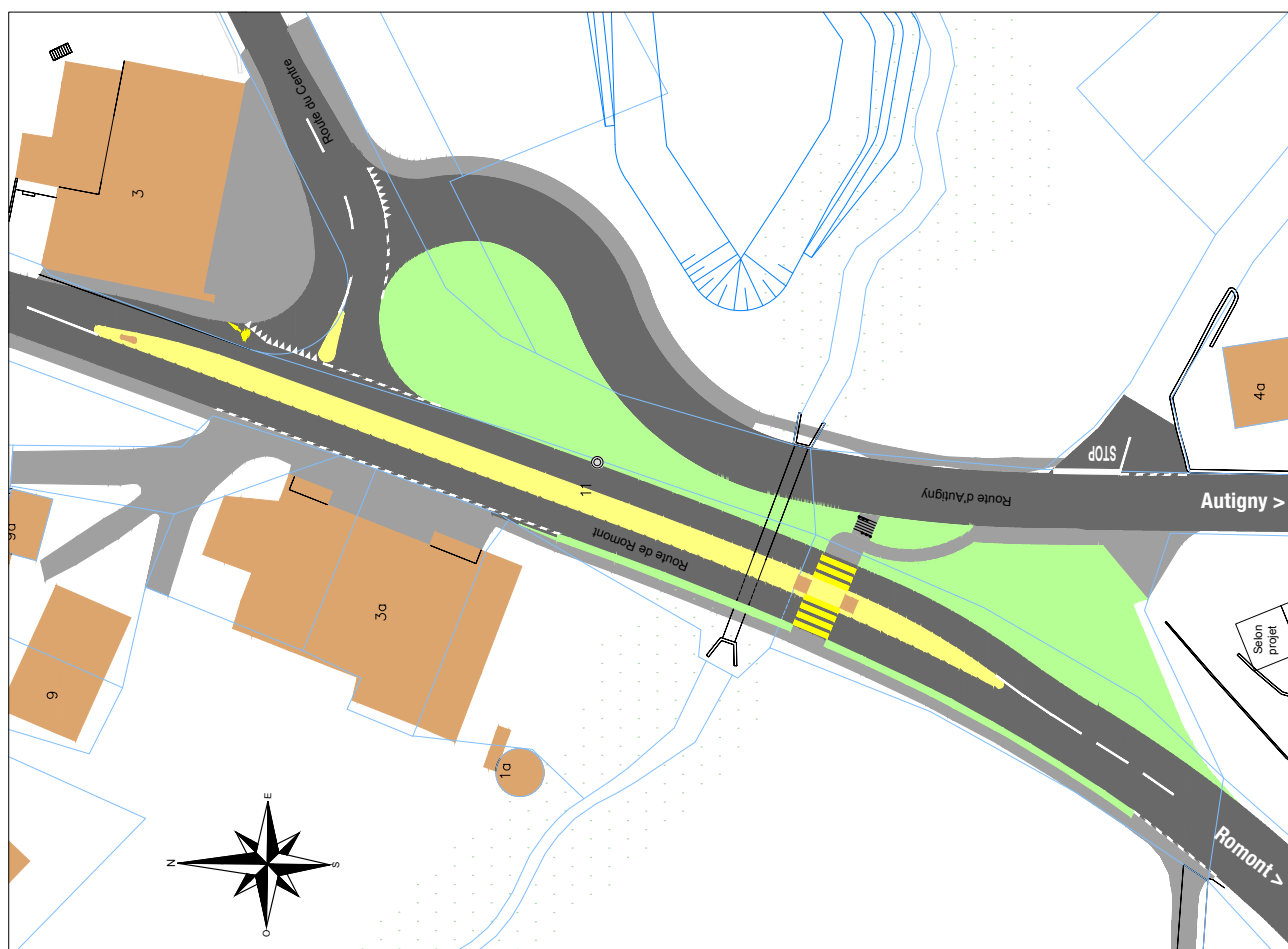
Comme déjà présenté à la population, l'étude des 3 variantes retenues lors de l'avant-projet a conduit le Conseil communal à choisir la variante «carrefour compact». Différents critères comme la faisabilité technique, la sécurité de

tous les usagers et le coût des travaux ont été déterminants pour le choix de la variante retenue.

Comme il a été demandé lors de l'assemblée du 2 mai 2017, le détail du devis estimatif de chaque variante vous est présenté comme suit:

Variante	Valtraloc (carrefour éclaté)	Carrefour unique (compact)	Giratoire
Installations de chantier	30'000	40'000	35'000
Démolitions	30'000	65'000	80'000
Terrassements	35'000	80'000	50'000
Fondations	68'000	100'000	90'000
Pavés et bordures	87'000	60'000	88'000
Chaussée	220'000	65'000	187'000
Evacuation des eaux	40'000	40'000	40'000
Ouvrages en béton	0	0	60'000
Marquage et signalisation	60'000	40'000	50'000
Eclairage	20'000	15'000	20'000
Total nouveau carrefour	590'000	505'000	700'000
Réfection Route d'Autigny	40'000	80'000	80'000
Acquisitions, divers et imprévus	126'000	127'000	655'000
Honoraires et frais	151'000	144'000	287'000
TVA	73'000	70'000	138'000
Total TTC	980'000	926'000	1'860'000
Pré-étude acceptée le 2 mai 2017		-36'000	
Montant nouvel investissement		890'000	

Suite à ce choix de variante, l'étude se situe au stade de l'avant-projet. Le plan de principe vous est présenté et décrit.



Un premier carrefour est constitué par la jonction de la Route de Fribourg (route cantonale) et de celle du Centre. Une bande médiane polyvalente (en jaune sur le plan) sur la route cantonale permettra aux véhicules venant de Fribourg et tournant à gauche de se présélectionner et d'attendre en toute sécurité, sans entraver la circulation du trafic prioritaire sur la voie en direction de Romont. Elle permettra également de faciliter l'insertion des véhicules sortant de la route du Centre en direction de Romont, et de manière générale à faciliter les insertions et bifurcations vers les accès riverains à l'Ouest de la route cantonale.

Côté Romont, un passage pour piétons avec refuge intermédiaire sera aménagé pour offrir un point de traversée sécurisé et prioritaire pour les riverains (notamment les scolaires) et les promeneurs. Ce passage pour piétons marquera également la porte d'entrée en localité côté Romont.

Les panneaux d'entrée de localité et de début de limitation générale à 50 km/h seront déplacés en direction de Romont à hauteur de cet aménagement, qui contribuera à améliorer la détection dans l'entrée du village et à modérer la vitesse du trafic en conséquence.

Côté Fribourg, la tête d'îlot marquant le début de la bande médiane polyvalente facilitera la traversée des piétons.

Le deuxième carrefour est constitué par la jonction de la route du Centre et de celle d'Autigny. L'accès à la route d'Autigny a été éloigné de la route Cantonale. La lisibilité du système s'en trouve considérablement améliorée, et les risques de conflits entre les différents mouvements de véhicules nettement réduits. La hiérarchie du réseau est également mieux mise en évidence. En effet, les véhicules venant de Fribourg et souhaitant aller sur Autigny ne circulent plus en «tout-droit» et doivent suivre une trajectoire en «S». Un

îlot central franchissable sera créé au droit du débouché de la route du Centre sur la route cantonale, pour accentuer l'efficacité du carrefour.

De nouveaux trottoirs seront construits le long de la route d'Autigny et raccordés aux réseaux de cheminements existants (trottoirs et sentiers). Le trottoir longeant la route du Centre côté Sud sera connecté avec le ponceau franchissant le ruisseau. Le trottoir prévu le long du bord Ouest de la route d'Autigny permettra de relier les quartiers sud de Cottens (et notamment le trottoir récemment réalisé sur un premier tronçon) à la route cantonale au droit du passage à piétons, par l'intermédiaire d'une rampe d'accès accessible aux personnes à mobilité réduite. Un escalier complétera le réseau des cheminements pour les mouvements piétonniers de l'ouest vers le centre de localité.

Le carrefour dans son ensemble a été dimensionné en vérifiant que l'ensemble des mouvements pour tous les véhicules, y compris les convois agricoles, soient possible. Ceci nécessite une emprise qui doit être effectuée sur la parcelle 128 (ancien Denner). La commune est déjà en contact avec le propriétaire de cette parcelle afin de discuter des solutions possibles pour un échange de terrain nécessaire à la réalisation de ce projet.

La partie située entre la route cantonale et la route d'Autigny (en vert sur le plan) ne sera pas revêtue. Une valorisation paysagère pourra être envisagée dans les limites imposées par les exigences en matière de sécurité (visibilités) et d'entretien (maîtrise de l'expansion de la végétation le long des routes publiques).

Nous profitons de l'aménagement de ce nouveau carrefour pour finaliser la réfection de la route d'Autigny. Le tronçon situé au bas de cette route, jusqu'à la jonction du croisement de la route du Centre sera englobé dans ce projet.

Enfin, la concrétisation de ce projet permettra de coordonner le solde de l'assainissement acoustique du tronçon de route cantonale dans ce secteur avec la finalisation de la pose du revêtement phono-absorbant sur la route cantonale dans la montée direction Romont.

Comme présenté dans le devis estimatif, le montant total d'investissement soumis pour la réalisation du carrefour compact et du bas de la route d'Autigny s'élève à Fr. 890'000.- TTC.



Gym Cottens
vous invite à venir tester nos cours...

Amitié Bien-être
Plaisir

- Gym Enfantine 1H-2H
Lundi 16h30-17h30
- Gym Jeunesse 3H-8H
Lundi 17h30-18h45
- Multi-Sports 3H-8H
Mardi 17h45-19h00
- Multi-Sports 7H-11H
Mardi 19h00-20h15
- Funet dès 7H
Mercredi 16h30-17h30
- Gym Maintien
Mercredi 19h00-20h00
- Gym Fit mixte dès 16 ans
Mercredi 20h00-21h15
- Parents-enfants 3-5 ans
Jeudi 16h15-17h30

jeux Maintien
Effort Endurance

... profitez de 3 cours sans engagement pour découvrir toutes nos activités

Plus d'info sur www.cottens-fr.ch/usl/gym

2.2.3. Nouveau système d'automatisation de la station du Pontet

Afin de rendre compatible notre station de pompage des Pontets et travailler sur le même système que l'AESO, il est nécessaire de mettre à jour tout le système informatique ainsi que le programme d'automatisation. Le matériel actuel est devenu désuet et il a besoin d'être changé.

De plus, dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec la Sinef, entreprise qui aura la mission de surveiller et intervenir sur le réseau en cas de besoin, cette modification devient pour le moins indispensable.

C'est pourquoi, le Conseil communal vous demande d'approuver un investissement de Fr. 53'000.--, montant qui sera pris sur la réserve constituée les années précédentes.

2.2.4. Aménagement d'un mini skate-park et workout

Les enfants de Cottens possèdent une très belle place de jeux, à côté de la place rouge près de l'école.

Cette place est parfaite pour les petits mais les enfants plus grands ainsi que les jeunes adultes n'ont pas d'endroit où faire du sport en plein air.

Vous avez certainement vu, au détour d'une marche ou d'un trajet en voiture, plusieurs enfants pratiquer de la trottinette et de la planche à roulette sur la place de l'église, devant le bureau communal et même autour du Denner. Ces places ne sont pas équipées pour cela et au vu du trafic actuel sont même très dangereuses.

C'est pourquoi, nous vous proposons d'installer un mini Skate Park et un Workout afin que toutes les générations puissent se défouler sans danger. Merci pour eux.

Montant de l'investissement: Fr. 35'000.--.

Récapitulation des budgets 2018

Budget de fonctionnement	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	884'964.84	704'906.35	901'670.00	710'460.00	921'417.00	738'530.00
1 ORDRE PUBLIC	105'605.05	40'362.50	69'505.45	32'500.00	69'000.55	40'500.00
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'872'741.09	76'854.75	1'989'248.80	67'700.00	2'089'560.95	146'535.00
3 CULTURE ET LOISIRS	88'863.40	1'472.55	86'891.20	2'000.00	84'594.50	2'000.00
4 SANTE	494'990.80	23'435.50	531'683.55	16'000.00	519'741.35	5'000.00
5 AFFAIRES SOCIALES	795'175.75	11'652.00	853'230.15	7'000.00	838'948.50	6'000.00
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	367'376.88	30'563.05	492'798.70	27'500.00	523'568.70	27'500.00
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	927'869.35	889'282.45	939'370.70	837'900.00	962'330.60	846'800.00
8 ECONOMIE	19'689.95	30'871.18	27'742.95	25'000.00	22'836.50	25'000.00
9 FINANCES ET IMPOTS	1'925'158.71	5'799'422.56	716'774.00	4'893'646.00	690'204.00	4'936'621.00
TOTALISATION	7'482'435.82	7'608'822.89	6'608'915.50	6'619'706.00	6'722'202.65	6'774'486.00
Résultat	126'387.07		10'790.50		52'283.35	

Budget des investissements	Comptes 2016		Budget 2017		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3 CULTURE ET LOISIRS					35'000.00	
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	493'134.45		151'000.00	50'000.00	932'500.00	50'000.00
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	165'077.55	158'117.60	686'900.00	262'500.00	691'000.00	262'500.00
9 FINANCES ET IMPOTS		50'000.00	220'000.00	687'440.00	1'180'000.00	
TOTALISATION	658'212.00	208'117.60	1'057'900.00	999'940.00	2'838'500.00	312'500.00
Résultat		450'094.40		57'960.00		2'526'000.00

L'intégralité des budgets 2018 peut être consultée sur le site internet de la commune www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

celsius
groupe 

CHAUD.

*Avec les solutions de chauffage
de Groupe E Celsius, vous
partez gagnants. A coup sûr!*



www.celsius.ch

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

3. Demande de délégation de compétence du Conseil communal pour la radiation des servitudes inscrites sur l'article 383 (ancien café de la Gare)

La vétusté de cet établissement public nécessitait de gros investissements pour la commune.

En 2005, l'Assemblée communale donnait mandat au Conseil communal de l'époque de vendre le café de la Gare au prix de Fr. 10'000.— avec les deux servitudes suivantes:

- interdiction d'affecter le rez-de-chaussée de ce bâtiment à autre chose qu'un restaurant, d'une surface équivalente à l'ancien.
- interdiction d'exploiter le local en question autrement que sous la forme d'un café-restaurant.

Dans le cas contraire, (sans obligation de café-restaurant) le prix était fixé à Fr. 150'000.--.

En 2007, l'office des poursuites a requis la vente aux enchères du bâtiment en raison des difficultés financières rencontrées par les acquéreurs.

Le nouveau propriétaire entreprit les travaux de rénovation et créa trois appartements au premier et deuxième étages de l'immeuble. Des aménagements ont également été entrepris au rez-de-chaussée mais la surface resta à l'état brut dans l'attente d'un nouveau tenancier.

Durant ces années, le propriétaire a fait à maintes reprises, des propositions au Conseil communal afin de pouvoir utiliser cette surface à d'autres fins.

La position du Conseil communal fût toujours ferme et ne varia jamais. Pour entrer en matière quant à la radiation de ces deux servitudes, le propriétaire devait s'acquitter de payer la différence de prix entre les deux décisions prises par l'assemblée communale, soit Fr. 140'000.—.

Après de longues années, le propriétaire est enfin disposé à payer cette différence pour obtenir la radiation de ces servitudes. Il aura par la suite le libre choix d'affecter cette surface comme bon lui semble!

4. Approbation des modifications des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Réunis en assemblée extraordinaire le 5 octobre 2017, les délégué-e-s de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (ci-après: l'Association) ont adopté les modifications des statuts de l'Association.

Ces modifications font suite à l'entrée en vigueur, au 1^{er} août 2015, de la loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire; LS; RSF 411.0.1) et de son règlement d'exécution (RLS; RSF 411.0.11) le 1^{er} août 2016.

De plus, au vu de l'évolution démographique prévisible dans le district, laquelle induira une augmentation des effectifs scolaires, l'Association doit faire face à des besoins en infrastructures et salles de classe. La limite d'endettement a ainsi été augmentée en conséquence. Enfin, un toilettage du texte des statuts a été effectué, n'impliquant que des modifications mineures du texte.

L'article 113 alinéa 1 LCo prévoit que «les modifications essentielles des statuts doivent être approuvées par les trois quarts des communes, dont la population légale doit en outre être supérieure aux trois quarts de la population légale de toutes les communes membres de l'association».



«Apprendre le savoir-faire
pour l'avenir de mon métier.»
Bryan Morel, apprenti électronicien en multimédia

Notre service
fait la différence.

EP: AMADEUS
ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1620 MONTREUX

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

www.dupli.ch

duplirex
VOS PAPETERIES

© www.raa.ch

1630 BULLE

Grand-Rue 20
Tél. 026 912 11 66
Fax 026 912 21 63
bulle@dupli.ch

1762 GIVISIEZ

Rte André-Piller 2
Tél. 026 460 20 30
Fax 026 460 20 31
givisiez@dupli.ch

3280 MURTEN

Bahnhofstrasse 8
Tél. 026 670 10 70
Fax 026 670 31 77
murten@dupli.ch

3186 DUEDINGEN

Hauptstrasse 17
Tél. 026 493 33 55
Fax 026 493 37 22
duedingen@dupli.ch

Les infos des dicastères

Fermeture du pont CFF à la route du Centre

En date du 22 septembre 2017, nous avons reçu l'autorisation pour la fermeture du pont à la circulation. Après avoir réalisé les travaux de modification de la signalisation et du marquage au sol, puis bloqué l'accès aux véhicules à l'aide de jardinières aux deux extrémités, le pont a été fermé à la circulation le mardi 7 novembre 2017 à 14h.



Il est maintenant prêt à jouer son nouveau rôle de lien réservé exclusivement à la mobilité douce afin de conserver un lien fort entre le bas et le haut du village. Nous espérons que ces aménagements permettront aux écoliers, aux personnes âgées ainsi qu'à tous les promeneurs de se déplacer sur ce tronçon en toute sécurité et confort.



Défibrillateur

Depuis cet automne, un défibrillateur a été installé sur le territoire communal, plus précisément sous l'entrée principale du complexe commercial. Cet appareil est maintenant répertorié auprès la centrale sanitaire 144 qui tient un inventaire de localisation de tous les appareils AED sur le territoire cantonal.



Une quinzaine de villageois ont suivi la formation de premier répondant dispensé par les samaritaines. Un grand merci au donateur et aux généreux sponsors qui ont subventionné ces cours de formation.

Félicitations



Madame Monique Vuarnoz a fêté son 90^e anniversaire le 31 mai 2017. Nous lui souhaitons de pouvoir continuer de profiter de son excellente forme dans les années à venir.

Assainissement de l'éclairage public : utilisation de LED

Lors de l'assemblée du 13 décembre 2016, la population a accepté l'investissement pour l'assainissement de l'éclairage public afin de profiter du programme d'encouragement E300 de Groupe E. Cette offre était limitée dans le temps, mais nous avons pu en bénéficier.

Au printemps 2017, toutes les ampoules des anciens lampadaires de 150 à 400 Watts ont été remplacées par des ampoules à LED.

Cela nous permettra ainsi de réaliser de substantielles économies d'énergie et d'argent.

Promotion civique 2017

Le vendredi 17 novembre 2017, huit jeunes du village nés en 1999 ont répondu à l'invitation du Conseil communal pour marquer leur entrée dans la vie civique.

Cette rencontre a débuté par la visite de la SAIDEF à Posieux, usine qui traite et valorise les déchets des communes fribourgeoises, de la Broye vaudoise et de quelques communes bernoises.

Le repas qui a suivi a été l'occasion de faire plus ample connaissance et chacun a pu ressasser ses bons «vieux» souvenirs d'école ou de jeunesse dans un esprit chaleureux et sympathique.

Sentiers pédestres

Deux nouveaux sentiers pédestres ont été réalisés avec l'aide des marcheurs du jeudi. Il s'agit des parcours suivants:

- Sentier vert: Les Grands Bois – Les Rapillettes (6,3km)
- Sentier jaune: Bois de Chavailles – La Crétausa (7,0 km)

Les plans de ces deux nouveaux parcours, ainsi que les deux autres déjà existants, sont à disposition sur le site Internet de la commune et peuvent être imprimés.

Un panneau référençant tous les chemins pédestres situés sur la commune, ainsi que leurs caractéristiques respectives, sera installé en 2018 à la maison communale, lieu de départ de tous les sentiers. Toute la population sera invitée à participer à l'inauguration officielle. Le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la création et la mise en place de ces nouveaux parcours.

Un dernier grand parcours intercommunal reste encore à être réalisé avec les communes voisines.

Malheureusement, diverses déprédations ont été constatées sur ces sentiers. Afin qu'ils puissent rester en bon état, il est important que chacun respecte les lieux. De plus, afin que les promeneurs circulent sans encombre sur ces chemins, nous remercions les propriétaires des terrains traversés de mettre, dans la mesure du possible, des «portes d'ouverture» dans les clôtures mobiles afin de faciliter le passage.



La promotion 2017 de gauche à droite au premier plan: Charline Kapeller, Sylvie Magnin, Céline Roch, Colin Yerly et Jessy Kolly.
Au deuxième plan: Florian Feyer, Anaëlle Jaquier et Virgil Dubey.

Sondage zones 30

Suite à une interpellation lors de la dernière assemblée communale du 2 mai 2017, le Conseil communal a réalisé un sondage auprès de la population afin de pouvoir déterminer l'intérêt de celle-ci quant à divers aménagements pour modérer le trafic. Plusieurs questions portant sur les limitations de vitesse, le type d'aménagement et le montant d'investissement acceptable ont été posées aux habitants qui avaient la possibilité de remplir anonymement ce

questionnaire.

Le dépouillement des résultats s'est fait sur la base des 214 sondages complétés et retournés à l'administration communale. Le conseil communal remercie les personnes qui ont répondu à ce sondage.

Les principaux résultats, qui sont consultables sur le site Internet de la commune depuis septembre 2017, sont les suivants:

Question	Résultats																					
<p>1 - Type d'aménagement souhaité</p> <ul style="list-style-type: none"> Vitesse 50 km/h avec modérateurs 11.7 % Vitesse 30 km/h avec modérateurs 39.7 % Situation actuelle (50 km/h sans modérateurs) 48.6 % <p>Quasiment la moitié des participants souhaitent le maintien de la situation actuelle. Seulement 40 % aimeraient une limitation de la vitesse par une mise en place de zones 30 dans les routes de quartier.</p>	<p>■ Situation actuelle ■ Mod. 50 km/h ■ Mod. 30 km/h</p> <table border="1"> <tr><th>Catégorie</th><th>Nombre</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Situation actuelle</td><td>104</td><td>48.6%</td></tr> <tr><td>Mod. 50 km/h</td><td>25</td><td>11.7%</td></tr> <tr><td>Mod. 30 km/h</td><td>85</td><td>39.7%</td></tr> </table>	Catégorie	Nombre	Pourcentage	Situation actuelle	104	48.6%	Mod. 50 km/h	25	11.7%	Mod. 30 km/h	85	39.7%									
Catégorie	Nombre	Pourcentage																				
Situation actuelle	104	48.6%																				
Mod. 50 km/h	25	11.7%																				
Mod. 30 km/h	85	39.7%																				
<p>2 - Montant maximum consenti pour la réalisation de ces aménagements</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun investissement (Fr. 0.--) 55.1 % Jusqu'à Fr. 100'000.-- 28.0 % Jusqu'à Fr. 250'000.-- 16.8 % <p>Plus de 55 % des participants ne souhaitent pas que la commune investisse de l'argent pour l'aménagement des routes de quartier.</p>	<p>■ 0 CHF ■ 100'000 CHF ■ 250'000 CHF</p> <table border="1"> <tr><th>Catégorie</th><th>Nombre</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>0 CHF</td><td>118</td><td>55.1%</td></tr> <tr><td>100'000 CHF</td><td>60</td><td>28.0%</td></tr> <tr><td>250'000 CHF</td><td>36</td><td>16.8%</td></tr> </table>	Catégorie	Nombre	Pourcentage	0 CHF	118	55.1%	100'000 CHF	60	28.0%	250'000 CHF	36	16.8%									
Catégorie	Nombre	Pourcentage																				
0 CHF	118	55.1%																				
100'000 CHF	60	28.0%																				
250'000 CHF	36	16.8%																				
<p>Et pour finir, le dernier résultat intéressant est la répartition des questionnaires complétés selon le lieu de résidence des participants, dont voici les principaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> Rte de la Goille 24 % Rte de Belmont 23 % Rte des Brévières 11 % Rte du Centre 9 % Rte de Lentigny 6 % Autres 27 % 	<table border="1"> <tr><th>Lieu de résidence</th><th>Nombre</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Goille</td><td>51</td><td>24%</td></tr> <tr><td>Belmont</td><td>50</td><td>23%</td></tr> <tr><td>Brévières</td><td>23</td><td>11%</td></tr> <tr><td>Centre</td><td>19</td><td>9%</td></tr> <tr><td>Lentigny</td><td>13</td><td>6%</td></tr> <tr><td>Autres</td><td>57</td><td>27%</td></tr> </table>	Lieu de résidence	Nombre	Pourcentage	Goille	51	24%	Belmont	50	23%	Brévières	23	11%	Centre	19	9%	Lentigny	13	6%	Autres	57	27%
Lieu de résidence	Nombre	Pourcentage																				
Goille	51	24%																				
Belmont	50	23%																				
Brévières	23	11%																				
Centre	19	9%																				
Lentigny	13	6%																				
Autres	57	27%																				

Au vu de ces différents résultats, le Conseil communal a décidé de ne pas donner suite à la demande faite en assemblée. Il renonce donc de ce fait à mandater un bureau d'étude pour l'aménagement de zones 30.

Le Conseil communal reste malgré tout sensible aux demandes de certains parents et habitants et a investi, cet été, dans un nouveau radar pédagogique qui est installé régulièrement sur toutes les routes de quartier de la commune afin de sensibiliser au mieux les conducteurs et conductrices.



Paroisse
de Cottens



Commune
de Cottens

Noël des Aînés



Dimanche 10 décembre 2017

Salle paroissiale, sous l'église, Cottens

Sont très cordialement invitées à l'apéritif et au repas
toutes les personnes au bénéfice de l'AVS.

Au programme:

dès 11h15: apéritif ★ repas ★ 15h00: animation

La fanfare «Les Martinets»

et les enfants de l'école animeront la fin de l'après-midi.

Cet avis tient lieu d'invitation



Merci de vous inscrire jusqu'au **3 décembre 2017** auprès de Nadia
Maillard au 079/751 41 65 ou par e-mail paroisse.cottens@gmail.com

**Tous les villageois sont cordialement invités à nous rejoindre
dès 15h00.**

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et
déjà un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.



Le Conseil de paroisse et le Conseil communal

Enquête sur les besoins en places d'accueil préscolaire et extrascolaire

Courant avril, le Conseil communal a distribué 163 questionnaires aux parents des enfants de 0 à 12 ans domiciliés dans notre commune. Cette enquête fait suite à l'entrée en vigueur de la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) où il est mentionné que les communes sont tenues d'évaluer tous les 4 ans le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial.

46 % des familles ont répondu et nous tenons à les en remercier.

Voici un compte-rendu des résultats de cette enquête.

Préscolaire:

- On relève que 25 familles utilisent déjà un mode de garde et qu'elles sont majoritairement satisfaites.
- Les horaires demandés correspondent en majorité à l'offre standard sur le canton, à savoir 6:30-18:30.
- Le retour des familles concernant les tarifs confirme que ces derniers sont financièrement accessibles.

Extrascolaire:

- 16 familles, dont 21 enfants, font état d'un besoin de garde pendant les vacances scolaires. Le Conseil communal est conscient que ces périodes peuvent poser problème à certaines familles. Néanmoins, nous considérons que la structure de l'AES actuelle n'est pas adaptée pour accueillir des enfants pour une journée entière.
- Les vacances doivent permettre aux enfants de se ressourcer hors contexte scolaire.

Quelques remarques inscrites sur le questionnaire:

- Trop peu d'offres d'accueil extra-scolaire adaptées à la réalité économique d'aujourd'hui. Subventions cantonales et fédérales SVP!
- En général grande satisfaction de l'AES de Cottens. Merci beaucoup pour ses services!
- Les 3 intervenantes de l'accueil sont adorables et impliquées.

Conclusion

Cette étude des besoins nous permet de constater la satisfaction globale des familles.

Cependant, cette année nous avons proposé l'ouverture de toutes les plages horaires de notre accueil extra-scolaire. Malheureusement, faute d'inscriptions suffisantes, (ouverture à partir de 3 enfants) nous avons dû renoncer à ouvrir certaines plages bien que certains parents en ont fait la demande.

Le Conseil communal se tient à disposition pour toute demande, proposition ou remarque qui lui serait adressée.

WANTED

La commission d'animation de Cottens est à la recherche d'un nouveau membre pour sa commission. Toute personne intéressée à participer à l'animation du village peut s'adresser à l'administration communale (026 477 93 00).

Vente de sapins de Noël

Celle-ci aura lieu le samedi 16 décembre 2017
à la déchetterie communale, durant les heures d'ouverture,
soit de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Il n'est pas nécessaire de passer commande.



Rachel Dougherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch

Sortie des aînés 2017

Au mois de mai dernier, le groupe des aînés est parti à la découverte de «Chaplin's World» qui se trouve à Corsier sur Vevey.

Charlie Chaplin a passé les 25 dernières années de sa vie au Manoir de Ban avec sa famille. Trois guides passionnés nous ont accompagnés sur ce circuit unique. Nous avons découvert la vie de famille de cet artiste légendaire au fil des pièces d'une magnifique demeure nommée «Le Manoir». Des témoignages d'une enfance étonnante, du mobilier et des objets personnels y sont exposés.

Avec la visite du «Studio», nous sommes entrés dans l'univers spectaculaire du cinéma muet.

En suivant ce parcours, nous avons traversé les époques et les décors anciens et revu les films mythiques du cinéaste.

A la fin de la visite, il nous restait un peu de temps pour nous promener dans le parc du domaine et profiter d'une belle vue sur le lac Léman et les massifs alpins.

Nous nous sommes déplacés à Jongny pour un repas en commun avant de reprendre le chemin du retour pour Cottens.



Remerciements

Par l'intermédiaire de ce bulletin communal, le responsable d'établissement, les enseignants et le Conseil communal tiennent à **remercier les différents sponsors du camp de ski et du camp vert.**

En effet, les enfants et enseignants écrivent à plusieurs entreprises afin de récolter des fonds. Les généreux donateurs sont remerciés par les enfants directement mais les parents n'en ont pas connaissance.

Livres d'histoire

La commune possède plusieurs livres d'histoire neufs à donner, s'intitulant:

«De siècle en siècle, des Hommes au quotidien».

Il relate l'histoire du canton de Fribourg, à travers le Moyen Age, les Temps Modernes, l'Epoque contemporaine I de 1800 à 1914 et l'Epoque contemporaine II de 1914 à nos jours.

Ce livre peut faire l'objet d'un joli cadeau de Noël!

Sa conception et sa réalisation ont été faites par l'imprimerie St-Paul à Fribourg.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au bureau communal pendant les heures d'ouvertures ou par mail à admin@cottens-fr.ch.

Marché de NOËL

Vendredi 8 décembre

Merry
CHRISTMAS

Stands artisanaux
Restaurations



1741 Cottens
10h à 17h
salle polyvalente

Ecole de la Clé Cottens



Suite au succès de son spectacle-
anniversaire des 30 ans au
Bilboquet,

La Compagnie du Carreau

cherche pour son
nouveau spectacle en 2019 :

des chanteurs et chanteuses !

Partant pour de nouvelles aventures ?

Contactez-nous !

Iannis Kyriakidis

079 132 19 97

directeur@compagnieducarreau.ch

Ramassage des déchets

**Les ramassages des déchets
ménagers des lundis
25 décembre 2017 et
1^{er} janvier 2018 sont déplacés
aux mercredis 27 décembre 2017
et 3 janvier 2018.**

L'agenda local

Décembre 2017

Ve	1	St-Nicolas Jeunesse
Sa	2	Loto Fanfare les Martinets
Ve	8	Marché de Noël Ecole de la Clé
Di	10	Noël des aînés, Paroisse
Sa	16	Loto Club des lutteurs
Di	17	Concert à l'église Choeur mixte
Ve	29	Balade nocturne
Sa	30	Concert AFJM, Fanfare les Martinets

Janvier 2018

Lu	1	Loto FC Seniors
Sa	6	Loto Choeur mixte
Ve	12	Soirée des Rois Choeur mixte
Sa	13	Match aux cartes AMCC
Sa	20	Matinée de chants, Choeur mixte
Sa	20	Loto Club des lutteurs
Sa	27	Loto Gym

Février 2018

Ve	2	Souper annuel Théâtre
Sa	3	Loto FC Cottens
Sa	10	Souper Choeur mixte
Ve	16	Assemblée Théâtre
Sa	17	Loto AMCC
Sa	24	Souper de soutien FC Sarine Ouest

Mars 2018

Sa	3	Concert Fanfare les Martinets
Ve	9	Fondue Ecole de la clé
Sa	10	Loto FC Cottens
Sa	17	Loto Choeur mixte
Sa	24	Loto Fanfare les Martinets

Avril 2018

Lu	2	Course au renard AMCC
Lu	2	Chasse aux oeufs Animation
Sa	7	Loto Jeunesse
Sa	14	Concert à l'église Choeur mixte
Sa	21	Loto Tireurs sportifs
Sa	28	Loto Samaritains

Mai 2018

Sa	5	Loto FC Cottens
Sa	12	Loto Fanfare les Martinets
Di	20	Course de nuit AMCC
Je	24	Sortie des aînés
Sa	26	Loto Ecole de la Clé

Juin 2018

Sa	16	Loto Club des lutteurs
Di	24	Tournoi villageois Pétanque

Juillet 2018

Di	1	Course de jour AMCC
----	---	---------------------

Cottens – Champion Suisse à Thoune



Le 2 juillet 2017, le groupe junior des Tireurs Sportifs de Cottens & Environs s'est déplacé au stand de tir à Thoune Guntelsey pour disputer la finale Suisse des groupes qui réunit chaque année les 20 meilleures formations de notre pays. Après les deux tours qualificatifs, nos juniors étaient classés à la 6ème place, synonyme de qualification pour la finale des meilleurs 8 groupes. Avant cet ultime jugement, les compteurs avaient été remis à zéro et chaque groupe a pu espérer gagner. La finale était extrêmement serrée et a vu Cottens réussir une spectaculaire remontée. Finalement un «shoot-off» - coup additionnel – a dû être tiré pour départager le groupe de Cottens et celui de Pfäffikon pour la médaille d'or. Au terme d'un suspense presque insupportable, les juniors de Cottens ont remporté le titre de champion Suisse pour deux dixièmes de points !

Félicitation à toutes les personnes qui ont participées, de loin ou de près, à cette extraordinaire aventure !

Notre activité qui réunit des tireurs de toutes générations nous permet d'accueillir les jeunes et moins jeunes intéressés par le tir sportif. Les adolescents dès 13 ans environ peuvent partager notre passion pour les disciplines olympiques à la carabine 10 et 50 mètres et tirer dans notre stand à Cottens. Si l'exploit de nos juniors vous a rendu curieux, et que vous vous sentez attiré par la pratique d'une activité qui demande concentration et maîtrise de soi, visitez notre site internet ou prenez contact avec nous pour de plus amples renseignements.

Le tir sportif: un sport – un loisir – une passion.

Le président Martin Maag

Voir également: www.cottensshooting.ch

Les marcheurs du jeudi



Programme des sorties 2017-2018

- Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe.
- Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous.
- Le programme peut être consulté sur le site www.cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner-Satellite.

Jour	Date	Rendez-vous	Lieu	Durée	Heure départ	Heure retour
Judi	14.12.2017	Ancien Café	Noréaz - Ponthaux - Noréaz	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	21.12.2017	Ancien Café	Cottens circuits communaux / Fondue de fin d'année	2.30-3.00 h	8.30	journée
Judi	28.12.2017		Relâche			
Judi	04.01.2018	Ancien Café	Ponthaux - Léchelles - Chandon - Ponthaux	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	11.01.2018	Ancien Café	Vers-chez-Perrin - Villarey et retour	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	18.01.2018	Ancien Café	Sortie en raquettes (selon météo)	3.30-4.00 h	8.30	journée
Judi	25.01.2018	Ancien Café	Villarimboud circuit	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	01.02.2018	Ancien Café	Guin (terrain FC) Schiffenen	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	08.02.2018	Ancien Café	Tour de la Molière	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	15.02.2018	Ancien Café	Sortie en raquettes (selon météo)	3.30-4.00 h	8.30	journée
Judi	22.02.2018	Ancien Café	Autavaux - Forel - Autavaux	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	01.03.2018	Ancien Café	Billens (terrain FC) Lovatens - Prévonnoloup - Billens	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	08.03.2018	Ancien Café	Lossy - Cutterwil - Courmillens - Lossy	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	15.03.2018	Ancien Café	Sortie en raquettes (selon météo)	3.30-4.00 h	8.30	journée
Judi	22.03.2018	Ancien Café	Lucens / Sentier aventure	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	29.03.2018	Ancien Café	Praroman - Nesslera et retour	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	05.04.2018	Ancien Café	Farvagny - Le Bry - Villars d'Avry - Vuisternens - Farvagny	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	12.04.2018	Ancien Café	Villaz-St-Pierre - Montagne de Lussy	2.00-2.30 h	8.30	12.00

Vendredi 29 décembre 2017

Rendez-vous à 18h45 sur la place rouge de l'école

Balade nocturne

Thé et soupe de chalet offerts

Organisation: Commission d'animation Cottens

MOREL SÀRL

AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel

Route de Lentigny 1
1741 Cottens

T 026 477 17 10

M 079 429 28 05

morel.automobiles@bluewin.ch



Bâloise
Assurances

Dominique Magnin

Expert en assurances

Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence générale de Fribourg

Rte de la Goille 58

1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71

Fax. 058 / 285 57 29

Sinistres 00800 24 800 800

dominique.magnin@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à coeur.
www.baloise.ch

Baloise Bank SoBa

Notre année d'athlétisme 2016/2017

Une nouvelle année d'athlétisme se termine avec les vacances d'été. De nouveau, nous pouvons y jeter un regard fier. Les enfants étaient juste incroyables ! Et, comparé à l'année précédente, on n'a pas eu que de la pluie, mais aussi de la neige et de temps en temps un peu de soleil.

Cette année, la Coupe de Janvier s'est déroulée au Mouret. 2 équipes de notre club y ont participé: les < 12 et les < 9. Avec un magnifique résultat pour les < 12: 2^e place. BRAVO les enfants !



A partir du mois d'avril, les UBS Kids Cups nous ont principalement occupé. On a fait celui de Bulle (sous une chute de neige), de Guin (sous une chute de pluie), de Morat, Plaffayon et Marly (enfin avec un peu de soleil).

Comme vous savez peut-être, lors de chaque compétition, les enfants peuvent se qualifier pour la Finale Cantonale où que les 35 meilleurs du Canton (par année de naissance) peuvent participer. Un grand nombre de nos enfants (12) a été invité à cette Finale – un joli bilan après tous nos entraînements préparatifs. De plus, le jour-même, deux enfants (Luca Labastrou, 2010 et Lisa Pimenta, 2004) ont réussi à monter sur le 3^e step du podium. Quelle joie et quelle excitation !
FÉLICITATIONS, les enfants !

Un des plus grands défis pour ces jeunes chaque année est la fameuse Journée Polysportive. On a réussi à former 3 équipes mixtes: < 9, < 12 et < 16.

L'esprit de compétition n'est jamais aussi prononcé que ce jour-là. La question «est-ce qu'on va de nouveau réussir à monter sur le podium ?» se pose après chaque discipline. Cette année, c'était encore plus critique pour nos < 16... Ils ont dû se battre contre des équipes de garçons de 15/16 ans. Juste pour dire que parmi les nôtres, la moitié des enfants n'avaient pas encore 12 voire 13 ans. Dans cette perspective on a essayé de calmer un peu leur excitation – question de ne pas avoir trop de déception à la fin...



Mais qui aurait cru ça ?! 3^e place en estafettes-navettes ET 3^e place en athlétisme !! On ne croyait pas nos oreilles ! Inutile de vous dire, combien la joie était grande et les cris de surprise forts.

Mais ce ne sont pas que nos «grands» qui ont eu du mérite pendant cette journée. Aussi nos plus petits (< 9) ont réussi à avoir une coupe. Ceci même en 1^{re} place dans la catégorie «jeux». BRAVO à eux aussi pour leurs ambitions !!

J'aimerais profiter de ces quelques lignes pour remercier la Commune de Cottens qui nous a octroyé la salle de gym pour une troisième leçon. Il est vrai qu'avec presque 40 enfants de différentes capacités et âges, 2 leçons ne suffisaient plus – MERCI !

De plus, un grand MERCI également à l'école de la Clé qui nous a libéré une de leurs armoires afin qu'on puisse entreposer notre matériel !

A présent, nous nous réjouissons de pouvoir continuer notre voie d'athlétisme avec des enfants toujours aussi enthousiastes. Que la santé, le plaisir et la camaraderie nous guident à travers cette nouvelle année 2017/2018.

Allez les jeunes, à vos marquesprêts.....eeeet c'est reparti !

Alexandra Elsener, Anne Pidoux et Christoph Elsener

Nouveau à Cottens

Le rucher de la Fin Devant

Chers lecteurs, chère lectrices,

A travers cet article, je souhaite vous présenter et promouvoir ma nouvelle production qui est le miel. Tout d'abord, laissez-moi brièvement me présenter.

Je m'appelle Sylvain Nicolet, je suis né en 1995 et j'habite à Cottens, route de la Fin Devant 31. Titulaire du CFC d'agriculteur, j'exerce cette profession au sein de l'exploitation familiale avec mon père. De plus, j'effectue actuellement la formation d'agrotechnicien à l'Institut agricole de Grangeneuve. Après avoir suivi les cours d'apiculture, je suis actuellement coaché par Monsieur Jacques Cudré, apiculteur expérimenté d'Autigny. Depuis mon plus jeune âge, j'éprouve un intérêt tout particulier pour les abeilles. Ce n'est qu'en 2015, une fois mon CFC et l'armée terminés, que j'ai pu débiter avec mes premières colonies.

Mon but était de créer un espace propre aux abeilles, où toutes les étapes de la fabrication ainsi que la conservation du miel seraient réunies en un seul lieu. Cela a pour avantage de rationaliser au maximum le temps de travail.

Le rucher en lui-même est un bâtiment de 10 mètres de long par 5 mètres de large. Habillé de panneaux isolants, il préserve ainsi les abeilles des fortes chaleurs en été et du froid en hiver.

L'intérieur se divise en deux parties bien distinctes. La première, où sont disposées les 54 ruches dont 15 sont actuellement peuplées, les boîtes, les armoires à cadres ainsi que la totalité du matériel nécessaire à une gestion optimale des abeilles. Le sol est recouvert de carrelage ce qui facilite grandement les nettoyages et garanti ainsi un degré d'hygiène élevé. Le volume de la pièce ainsi que la luminosité apportent, grâce aux fenêtres, un certain confort de travail.

La seconde partie, d'une surface de 12 mètres carrés, abrite la salle d'extraction. C'est à l'intérieur de ce local que l'entier du processus d'extraction ainsi que la maturation du miel a lieu. L'ensemble du matériel en acier inoxydable permet au miel de garder sa qualité la plus pure possible.

Toujours soucieux de développer les meilleurs produits pour ma clientèle, vous pouvez bénéficier, depuis le mois de juin 2017, du miel de fleur ou de forêt en pot de 500 g ou un kilogramme.

Le miel de fleur est de couleur jaune claire et d'une texture déjà cristallisée tandis que le miel de forêt est d'une couleur plus foncée et reste onctueux.



Tous deux sont des miels authentiques, sans aucun ajout. Ils sont également riches en arômes et en saveurs.

De plus, je suis affilié au contrôle du miel ce qui me permet d'appliquer, sur la totalité de mes pots, le label d'or, marque de qualité et de certification «suisse» du produit.

Je reste à votre disposition pour toutes autres informations supplémentaires ou pour d'éventuelles questions. Si vous souhaitez visiter les lieux, c'est avec plaisir que vous pouvez me contacter au **079 353 29 95**. A noter que l'aménagement extérieur a été conçu de façon à pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous présente, chers lecteurs, chère lectrices, mes salutations les meilleures.

Chères Cottensoises,
Cher Cottensois,

Dès le mardi 9 janvier, la Boucherie Yerly (succursale de Cottens) sera reprise par M. Jean-Luc Bifrare et Madame Laurence Romanens.

Mon épouse et moi avons pris cette décision malgré le fait que cette boucherie fonctionne parfaitement. La complexité de gérer deux points de vente, mes activités annexes, les défis futurs, l'impossibilité d'être à deux places à la fois et de pouvoir ainsi répondre à certaines attentes nous ont amené à remettre notre commerce.

Si cette boucherie a du succès, c'est grâce à vous toutes et tous mais également à votre confiance témoignée depuis déjà cinq ans. Nous espérons que vous accorderez la même chance à ce couple travailleur et jovial et continuerez à fréquenter, non pas uniquement la boucherie, mais tous les commerces que vous avez la chance d'avoir dans ce si beau village.

Pour terminer, sachez que les repreneurs ont décidé d'ouvrir le dimanche matin pour votre plus grande satisfaction.

Nous vous remercions encore une fois de votre fidélité et espérons mériter votre confiance jusqu'au bout de notre présence à Cottens.



Gérard et Anita Yerly

Artisans/Commerçants au village
Rien que des avantages !

La BCF, proche de vous!



SUCCURSALE DE COTTENS HEURES D'OUVERTURE

lundi au vendredi 08h30 - 12h00
13h30 - 17h00

jeudi 08h30 - 12h00
13h30 - 17h30

BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG

Succursale de Cottens
Route de Fribourg 44
1741 Cottens

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert